

Le Fédération de Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique recrute :

Directeur/Directrice à la fédération de pêche de Moselle

STRUCTURE D'ACCUEIL :

La Fédération de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Moselle est chargée de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure en outre le développement durable de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche et la mise en valeur du patrimoine halieutique local.

La FDPPMA a le caractère d'un établissement d'utilité publique, elle est agréée au titre de la Protection de l'Environnement. Elle coordonne les activités des 49 AAPPMA du département de Moselle.

Les différentes missions de la Fédération de Pêche de Moselle sont assurées aujourd'hui par une équipe de 6 salariés à la Fédération : une administrative-comptable, deux chargés des missions techniques « milieux aquatiques » dont une responsable du pôle, une chargée de communication, un agent de développement « animation » et un agent de développement « garderie ». Tous les salariés sont placés sous l'autorité du Président.

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Sous l'autorité du Président et en lien avec les membres du Conseil d'Administration, le directeur (la directrice) devra exécuter les missions suivantes :

- Mise en œuvre (instruire et mettre en place) de la politique, des décisions et des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.
- Coordination administrative, financière et technique de la structure.
- Management des ressources humaines.
- Suivi et gestion des conventions de partenariat.
- Évaluation globale et valorisation des actions.
- Mise en place et suivi du document unique.
- Mise en place d'un schéma de développement du Loisir Pêche
- Représenter la Fédération auprès des administrations, collectivités territoriales, partenaires et acteurs divers en lien avec le Président et les représentants du Conseil d'Administration.
- Rendre compte des activités au Président

En particulier, le directeur (la directrice) aura la charge des opérations suivantes :

- Gestion des demandes de subvention sollicitées par la Fédération
- Supervision des activités administratives et du traitement des affaires juridiques
- Pilotage et mise en œuvre du programme technique de la Fédération
- Pilotage et mise en œuvre de la stratégie de développement de la Fédération
- Réalisation d'un état des lieux (analyse des compétences, des fonctionnements internes et de l'organisation) et effectuer des préconisations
- Veille du respect des règles relatives à la sécurité et à la protection de la santé des salariés.
- Accompagnement des salariés dans la gestion des projets, leur exécution financière et administrative

PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E) :

- Niveau d'études

Formation supérieure BAC + 5 (ou équivalent) exigée.

Connaissances pluridisciplinaires indispensables : fonctionnement associatif, fonctionnement des écosystèmes aquatiques, développement local et fonctionnement des collectivités/aides publiques, droit de l'environnement, communication.

COMPETENCES REQUISES :

- Disponibilité et implication
- Force de proposition
- Efficacité, autonomie et rigueur dans la gestion des dossiers
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Sens du relationnel et du management
- Capacité de synthèse et d'organisation indispensable
- Aptitudes à la vulgarisation de données techniques
- Aptitudes à animer des réunions
- Maîtrise impérative des logiciels informatiques (Excel, Word...)
- Permis B obligatoire
- Connaissances juridiques en droit de l'environnement
- Connaissances de la réglementation pêche et de ses enjeux.

CADRE DE L'EMPLOI :

Type de contrat et durée : CDI temps plein

Statut : cadre

Période d'essai : 3 mois

Temps de travail : temps complet.

Localisation géographique : le poste est basé au siège de la Fédération, 4 rue du Moulin à METZ-MAGNY (57000)

Mobilité : la personne sera amenée à effectuer des déplacements sur l'ensemble du département et plus occasionnellement sur le territoire national dans le cadre de son activité professionnelle.

Disponibilité : possibilité de travail le soir ou en week-end de façon ponctuelle.

Prise de fonction : le 04 janvier 2024

Rémunération : fixée sur la base (niveau VI) de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique, en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat.

CANDIDATURES :

Les candidatures (lettre de motivation et C.V.) à adresser

- Par courrier à :

Monsieur le Président

Fédération de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
4 rue du Moulin
57630 METZ-MAGNY

- Ou par mail à :

president-fd57@orange.fr – tel : 06.18.76.03.90

Date limite de dépôt des candidatures : le 30 septembre 2023